

Termes de références pour la réalisation d'une étude sur les violences basées sur le genre dans le contexte humanitaire

1. Contexte

Depuis 2015, le Burkina Faso fait face à des défis sécuritaires et humanitaires. Initialement localisée dans les régions du Sahel et du Nord, l'insécurité s'est propagée et touche désormais plusieurs régions du pays. Cette crise engendre des dégâts matériels, un sentiment de peur généralisé parmi la population, le fonctionnement intermittent voire fermeture des services publics (écoles, centres de santé, services administratifs...) et l'escalade de la violence ayant entraîné le déplacement forcé de populations. Le nombre de personnes déplacées internes est estimé à environ 1.902.150 ¹ (CONASUR, Avril 2022). Cette situation, en plus des conséquences ci-dessus mentionnées a également engendré une grave crise de protection tant dans les localités de départ que dans les localités d'accueils, mettant selon le plan de réponse humanitaire 2022 environ 3,5 millions de personnes dans un besoin humanitaire.

En effet, avec le déplacement forcé des populations, on assiste à un affaiblissement voire la disparition des structures traditionnelles de protection et d'un bouleversement des rôles traditionnels du genre affectant tant les hommes que les femmes. Toutefois, en raison des inégalités de genre et du manque de structures et de normes pour les protéger, les femmes et les filles sont souvent plus vulnérables et souffrent davantage des nombreuses conséquences néfastes de la violence. Nombreuses d'entre elles par la force des choses se retrouvent être des chefs de famille et donc les principaux soutiens de leur famille. Ce nouveau rôle les expose à des risques et des vulnérabilités divers. Les rôles traditionnels des hommes et des femmes ont changé en raison des déplacements à grande échelle, de la séparation des familles et de la crise économique (chômage). Dans d'autres ménages, les hommes sont présents, mais peinent à trouver un emploi ou d'autres sources financières pour subvenir aux besoins de leur famille. Les femmes et les filles sont donc contraintes de travailler.

En mars 2021, soit un an après le début de l'épidémie de la COVID-19 au Burkina Faso, le nombre de personnes en insécurité alimentaire de phase 3 et plus, avait augmenté de 29% et s'établissait à 2 076 319, contre 1 606 480 en mars 2020 ². Cette situation due à une insuffisance des stocks alimentaires liée entre autres aux mesures de restrictions de certaines activités culturelles, a des conséquences sur le plan alimentaire et pourrait aggraver la dépendance des populations vis-à-vis de l'aide humanitaire et accroître la vulnérabilité des filles et des femmes. Les mesures de riposte contre la COVID-19 ont contraint les populations des zones les plus touchées à rester chez elles, ce qui a exacerbé les cas des violences basées sur le genre (VBG) et spécifiquement les violences conjugales, notamment envers les femmes ; la pression financière et la perte de revenus causées par l'impact économique de la COVID-19 ont accentué les abus et la maltraitance contre les enfants qui sont aussi victimes du mariage précoce.

Cette dégradation ascendante des conditions de vie et sécuritaire accentue aussi de manière significative les risques d'exposition des populations et particulièrement les femmes et filles aux différents types des violences basées sur le genre. Pour lutter non seulement contre ce phénomène mais aussi et surtout apporter une réponse appropriée aux survivant-e-s du phénomène, le Gouvernement avec l'appui des agences des Nations Unies et des organisations de la Société Civile ont mis en œuvre différentes actions à l'endroit des populations affectées. Dans la perspective d'un

¹ CONASUR du 30 avril 2022

² iMMAP, Rapport Annuel – Analyse Sectorielle – Mars 2020 – Juillet 2021 (BFA_SitAn_COVID-19_Annuel Report 1)

renforcement et d'une meilleure orientation de la réponse humanitaire, l'UNFPA souhaiterait conduire une étude sur les violences basées sur genre, y compris la perception des populations sur le phénomène au Burkina Faso.

2. Objectifs et champ de l'étude

2.1 Objectifs de l'étude

L'objectif principal de l'étude est de contribuer à une meilleure compréhension des violences basées sur le genre dans le contexte humanitaire dans les sept (7) régions les plus touchées par la crise sécuritaire au Burkina Faso que sont la Boucle du Mouhoun, les Cascades, le Centre-Est, le Centre-Nord, l'Est, le Nord et du Sahel pour une meilleure protection et prise en charge holistique des victimes de violence basée sur le genre.

Plus spécifiquement, il s'agit de :

- Déterminer la prévalence des VBG pratiquées dans les zones couvertes par l'étude et les auteurs présumés par types de VBG ;
- Analyser le vécu et les expériences quotidiens des femmes et des filles en matière de VBG dans le contexte humanitaire; les effets concernant leurs droits civils (droit à la vie, d'être à l'abri de toute VBG, d'aller et de venir en toute liberté, etc.), leurs droits d'accès aux services de santé de la reproduction et de santé mentale de qualité répondant à leurs besoins réels ;
- Appréhender les mesures de mitigations prises/stratégies développées par les femmes et les filles pour faire face aux VBG dans le contexte de l'insécurité ;
- Analyser la disponibilité, la qualité, l'accessibilité des services de prise en charge des survivants de VBG ainsi que les défis associés ;
- Formuler des recommandations et pistes d'intervention pertinentes pour assurer la protection et la prise en charge holistique des victimes de violence basée sur le genre.

2.2 Champ de l'étude

Cette étude sera conduite dans sept (7) régions du Burkina Faso que sont la Boucle du Mouhoun, les Cascades, le Centre-Est, le Centre-Nord, l'Est, le Nord et le Sahel. Afin de dresser une situation respectueuse des spécificités des communautés, cette étude doit fournir des résultats désagrégés par région, milieu de résidence, sexe, et tranche d'âges et par statut matrimonial. Elle s'intéressera aussi bien aux populations hôtes que les populations affectées, aux acteurs nationaux, communautaires, internationaux qu'aux acteurs humanitaires.

3. Résultats attendus

- La prévalence des VBG pratiquées dans les zones couvertes par l'étude ainsi que les auteurs présumés par types de VBG sont connus;
- Le vécu et les expériences quotidiens des femmes et des filles en matière de VBG dans le contexte humanitaire, les effets concernant leurs droits civils (droit à la vie, d'être à l'abri de toute VBG, d'aller et de venir en toute liberté, etc.), leurs droits d'accès aux services de santé de la reproduction et de santé mentale de qualité répondant à leurs besoins réels sont analysés;
- Les mesures de mitigations prises/stratégies développées par les femmes et les filles pour faire face aux VBG dans le contexte de l'insécurité sont appréhendés;

- La disponibilité, la qualité et l'accessibilité des services de prise en charge des survivants de VBG sont analysés, les défis associés identifiés et des solutions pour les relevés sont proposées;
- Des recommandations pertinentes sont formulées et des pistes d'intervention sont proposées pour une meilleure protection et prise en charge holistique des victimes de violence basée sur le genre.

4. Méthodologie de l'étude

Le bureau d'études travaillera sous la supervision d'un comité de suivi qui facilitera l'accès à la documentation nécessaire et les contacts avec les structures et personnes ressources pour la conduite de l'étude. Les phases d'exécution de l'étude comprennent essentiellement une réunion de cadrage et un atelier de restitution des résultats. La réunion de cadrage aura lieu au début de la mission entre le bureau d'études et le comité de suivi.

Le bureau d'études veillera au recrutement du personnel de terrain pour la collecte des données et pour leur traitement. En outre, il fournira au comité de suivi un rapport d'étape immédiatement à la fin de la collecte.

3 Mandat du cabinet

L'étude sera menée par un cabinet ou un bureau d'étude qui sera sous la supervision directe l'UNFPA. Ainsi, les tâches assignées à ce bureau ou à ce cabinet d'étude incluront :

- Elaborer un rapport de démarrage comprenant : une méthodologie détaillée de l'enquête, les outils de collecte des données et un plan précis de la réalisation de la mission ;
- Présenter le rapport de démarrage au Comité technique de l'étude ;
- Collecter les données sur le terrain, les traiter et les analyser ;
- Fournir un rapport provisoire de l'étude ;
- Présenter le rapport provisoire de l'étude au comité technique pour examen ;
- Intégrer les commentaires et observations formulés ;
- Présenter le rapport final au comité technique ;
- Elaborer la version finale du rapport de l'étude.

4 Profil du cabinet ou bureau d'études

L'étude sera réalisée par un bureau ou un cabinet d'études légalement installé au Burkina Faso et à jour avec ses obligations administratives et fiscales. Ce bureau disposera d'une équipe pluridisciplinaire compétente pour la réalisation d'un travail de qualité. L'équipe de bureau d'étude devra être composée au minimum de trois experts : Un(e) expert(e) principal(e) chef d'Equipe spécialiste VBG, Un(e) expert(e) associé(e) démographe ou statisticien(e) et un(e) expert(e) associé(e) et du personnel d'appui pour la collecte.

Le profil ci-après est attendu de chaque spécialiste :

Un(e) expert(e) principal(e) chef d'Equipe spécialiste en Genre

- Être titulaire d'au moins un master en science sociale ou équivalent ;
- Justifier d'au moins sept (7) ans d'expériences consacrées à la promotion du genre

et à la lutte contre les violences basées sur le genre, y compris la PSEA ;

- Avoir une bonne compréhension des problématiques genre et de lutte contre les VBG ;
- Avoir une expérience avérée en matière de collecte et d'analyse des données quantitatives et qualitatives ;
- Avoir une excellente capacité de synthèse et rédaction en français ;
- Avoir une bonne capacité d'analyse et de rédaction de rapport ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel et Powerpoint), des logiciels de collecte, de traitement et d'analyse des données (KoboCollect, Survey CTO, STATA, SPSS, etc.) ;
- Les expériences avec les organisations internationales seraient un atout.

Un(e) expert(e) associé(e) démographe ou statisticien(e)

- Être titulaire d'un diplôme universitaire niveau BAC+4 en Démographie ou Statistique ;
- Avoir une expérience avérée en matière de sondage, de traitement et d'analyse de données ;
- Avoir réalisé au moins trois études ou enquêtes similaires au Burkina Faso ;
- Très bonne maîtrise de la programmation des outils de collecte électronique des données comme ODK, KoboCollect, Cspiro mobile, Survey Solution, Survey CTO, etc.
- Très bonne maîtrise d'au moins un logiciel de cartographie (ArcGis, QGIS, etc.) ;
- Avoir une excellente capacité de rédaction et de communication en français.

Un(e) Expert(e) associé(e) sociologue ou anthropologue

- Être titulaire d'un diplôme universitaire niveau BAC+4 au moins en sociologie, anthropologie ou tout autre domaine équivalent ;
- Avoir réalisé au moins trois études ou enquêtes similaires au Burkina Faso ;
- Très bonne maîtrise de l'analyse et interprétation des données qualitatives ;
- Avoir une excellente capacité de rédaction et de communication en français.

5 Produits livrables

Les livrables attendus du bureau d'études au cours de la réalisation de l'étude sont :

5.2 Rapport de démarrage

Le bureau d'études présentera un rapport de démarrage comprenant la méthodologie détaillée de l'étude, les outils de collecte des données et un chronogramme. Le rapport de démarrage sera présenté au Comité Technique de l'étude pour validation.

5.3 Rapport de collecte

Le rapport d'étape est une mise à jour du processus de la réalisation de l'étude au début et à la fin de la collecte des données et comprendra le niveau de couverture de l'échantillon de l'étude des données brutes collectées et le bilan de déroulement des travaux de terrain.

5.4 Le rapport provisoire de l'étude

Après l'analyse des données quantitatives et qualitatives, un rapport provisoire sera élaboré et présenté au Comité technique de suivi de l'étude. Les bases des données brutes et nettoyées seront mises à la disposition de l'UNFPA, ainsi que la syntaxe des programmes de traitement et d'analyse des données.

5.5 Le rapport final de l'étude

Après la présentation du rapport provisoire, le bureau d'études sera amené à prendre en compte les éventuels amendements et observations issus la séance de validation et produire le rapport final à transmettre à l'UNFPA.

Le rapport final doit être de haute qualité rédactionnelle et analytique produit en trois (03) exemplaires formats papier A4 et sous supports numériques (clé USB). Les données collectées restent la propriété exclusive de l'UNFPA.

6 Durée de la consultation et chronogramme indicatif

La durée d'exécution de l'étude est fixée à quarante-cinq (45) jours à compter de la date de signature du contrat. Le tableau 1 présente le chronogramme indicatif de l'étude.

Etapes/produits de l'évaluation	Période/Echéance
1. Finalisation des termes de références pour le recrutement des consultants	5 juillet 2022
2. Publication de l'avis de recrutement	5-22 juillet 2022
3. Evaluation des offres	22-31 juillet 2022
4. Contractualisation et rencontre de cadrage	1-5 Août 2022
5. Réunion de cadrage	12 Août 2022
6. Soumission du rapport de démarrage	26 Août 2022
7. Phase de terrain	Septembre 2022
8. Rédaction du rapport d'évaluation <ul style="list-style-type: none"> • Rapport provisoire • Rapport final 	Octobre 2022

7 Dossier de candidature et présentation de l'offre

Les dossiers de candidature des bureaux d'études intéressés devront être composés d'une **offre technique** et une **offre financière** séparées.

L'offre technique doit comprendre :

- Une lettre de candidature exprimant l'intérêt du bureau d'étude et ses capacités à réaliser cette étude, adressée à Monsieur le Représentant Résident de UNFPA à Ouagadougou ;
- Une brève présentation de l'expérience du bureau d'étude dans le domaine de la mission ;
- Une note de compréhension des présents termes de référence ;

- La méthodologie détaillée pour la réalisation de l'étude ;
- Un chronogramme détaillé de réalisation de l'étude ;
- Les CV à jour de l'expert(e) principal(e) et des experts associés ;
- Au moins deux rapports d'études similaires réalisées par le Bureau.

L'offre financière doit comprendre :

- La lettre de soumission de proposition financière ;
- Le budget estimatif détaillé de l'étude.

L'offre financière doit prendre en compte tous les moyens requis pour assurer la mission demandée, y compris la logistique.

L'évaluation des soumissionnaires sera faite sur la base de leurs offres techniques et financières. L'évaluation des offres se déroule en deux temps : (i) l'évaluation des propositions techniques et (ii) l'évaluation des propositions financières. Toutefois, seules les candidatures ayant obtenu une note technique de 70 points sur 100 sont qualifiées pour l'étape d'évaluation financière. Il convient de noter que l'évaluation technique comptera pour 80% et l'évaluation financière pour 20%.